



07/06/2025

Projet ReSTart : Cahier d'acteur de l'Union Locale CGT Tartas

Préambule :

Le présent cahier d'acteur s'inscrit dans la démarche de concertation préalable au projet industriel « ReSTart » : Création d'une unité de capture de CO2 en vue de produire du carburant durable pour l'aviation sur les sites de Tartas et Bégaar.

L'UL CGT de Tartas regroupant les syndicats CGT des environs souhaite apporter au débat le fruit de ses réflexions bien en amont du démarrage du projet ReSTart, en vue d'en améliorer autant que possible l'acceptabilité et les chances de succès. Pour nous, cela ne fait aucun doute, **ce projet constitue une opportunité extraordinaire de développement qui pourrait redynamiser positivement tout le bassin d'emploi.**

Pourtant, nous avons la conviction qu'à ce stade, les résidents de Tartas et alentours, ne voient dans ce projet qu'un accroissement des nuisances et qu'ils y seront majoritairement réfractaires. Nous avons eu un aperçu des inquiétudes et animosités qui se sont exprimées lors de la réunion publique du 25 mars 2025. Elles ont été fortement accentuées par l'invraisemblable incompétence des dirigeants du groupe RYAM à gérer correctement le désastreux épisode des gaz toxiques émanant de la lagune pendant plusieurs mois... Comme en attestent les nombreux avis et questions publiés à date sur le site dédié, le débat est de ce fait, fortement « pollué ».

Si les présentations montrent à quel point la communication et les engagements prennent en considération les volets techniques, économiques et environnementaux, nous considérons que :

L'acceptabilité de ce projet pour la classe ouvrière et la population passera immanquablement par l'investissement social.

Pour la CGT, il est un slogan historique qui colle parfaitement à la démarche qui se présente pour Tartas : « **Pas d'industrie sans services publics, pas de services publics sans industrie** ». Un projet industriel tel que « ReStart » doit nécessairement être accompagné d'une relocalisation et d'un renforcement des services publics pour la ville de Tartas et tout le bassin d'emploi.

Ecoles, Poste, Maternité, Hôpitaux, pompiers, police, employés municipaux, trésor public, distribution de l'eau, du gaz, de l'électricité, installations sportives, EHPAD, transports en commun, assainissement, ... À Tartas comme ailleurs, du fait des politiques désastreuses imposées depuis 40ans, c'est la débandade !

Aperçu de nos réflexions et propositions

A} Accueil et hébergement des salariés, de leur famille :

Tout doit être repensé et réévalué au regard des 250 emplois pérennes que ce projet prétend créer. L'objectif de tous les acteurs doit être de faciliter l'installation de ces salariés et de leur famille au plus près de leur emploi.

Où comptez-vous les loger ? Si c'est à plus de 20km et qu'ils font tous un aller-retour en voiture individuelle tous les jours, c'est autant de carburant dépensé, de trafic, de pollution, de frais et de temps perdu.

-> La CGT propose de construire dès à présent des quartiers pour ces salariés dans les communes alentour, qui seraient desservis par des transports en commun pris en charge par les porteurs du projet.

Ceci implique un engagement important de la CCPT (Communauté des Communes du Pays Tarusate) pour créer de nouvelles zones constructibles dans un rayon proche de la zone industrielle. C'est donc l'adaptation du PLUI qui s'impose.

Il faudra aussi nécessairement réévaluer les besoins, anticiper et remettre à niveau les infrastructures, les commerces, les services (écoles, pompiers, ...) et l'offre de santé, de loisirs...

B) Conditions de travail et d'emploi des salariés :

Dans quelles conditions comptez-vous employer les plus de 1000 salariés envisagés dans la phase chantier ? Sachez que l'union locale CGT de Tartas sera particulièrement attentive au respect de la réglementation sur le travail pour ces travailleurs, à plus forte raison s'ils sont de nationalité étrangère.

-> La CGT propose que les porteurs du projet s'engagent dans une démarche de transparence complète sur les contrats de travail en associant l'inspection du travail et les organisations syndicales, en portant l'exigence constante que le socle minimum pour tous les travailleurs soit le code du travail Français, conformément à la directive européenne.

Comment comptez-vous recruter et former les plus de 250 salariés envisagés pour la phase exploitation ? Nous avons identifié un risque majeur concernant les ressources humaines disponibles et leurs qualifications. Proposer des emplois comparables sur un même site pour des métiers en tension risque de mettre les trois entités en concurrence alors qu'elles seront interdépendantes. Si rien n'est prévu en matière de régulation, les salariés qualifiés iront au mieux disant ou au plus offrant...

-> La CGT propose d'harmoniser les normes sociales des trois entités et de mutualiser au maximum les moyens et les ressources. Cela pourrait se traduire par :

- 1) La création d'une UES (Union Economique et Sociale),
- 2) Négociation commune de l'organisation du travail sur les horaires, la durées, les rythmes de travail, les astreintes, ...
- 3) La mise en commun de bâtiments sociaux pour héberger les syndicats et les CSE des trois entités,
- 4) La création d'ateliers de formation pour les métiers de conducteurs de procédés, de la maintenance, ...
- 5) Des passerelles et des conventions pourraient être prévues entre les trois entités pour favoriser la mobilité et la reconversion des travailleurs, tout en garantissant qu'ils puissent rester dans le bassin d'emploi.

C) Sureté, Santé et sécurité des travailleurs et des riverains, protection de l'environnement :

L'accroissement du périmètre de la zone industrielle, du niveau et de la diversité des risques pour la santé, la sécurité des travailleurs doit être très sérieusement prise en considération. Pour être en mesure de lutter contre toute

forme de dommages sur l'environnement, les personnes et les équipements, le site devra être doté de structures appropriées et être placée sous contrôle permanent et renforcé des organismes d'état (Carsat, Dreal, agence de l'eau, ...).

- La CGT propose d'élargir les droits des salariés et des populations landaises et plus spécifiquement du Pays tarusate, leur permettant d'intervenir efficacement sur les enjeux environnementaux et de garantir un véritable droit à l'information environnementale des populations.
- La CGT propose qu'une structure indépendante en charge d'assurer la sûreté, la sécurité et les secours aux victimes soit créée.
- La CGT propose que les organismes de contrôle des mesures de prévention santé, sécurité et environnement soient impliqués et consultés avant le début du chantier.

D} Infrastructures et ressources :

Il n'est plus possible d'avoir autant de camions transportant des produits chimiques sur les routes qui desservent ce site industriel.

Les trois entités (plus Maisadour) devront obligatoirement utiliser la voie ferrée refaite à neuf récemment à grand renfort d'argent public, au moins pour les liquides entrants et sortants.

Pas un KW ne doit être dissipé dans la nature sans avoir cherché par tous les moyens à le valoriser.

-> La CGT propose la création d'un réseau de chauffage public pour chauffer les écoles, les stades, les bâtiments publics, une piscine ?!?

Pas un euro d'argent public ne doit être engagé sans contrôle ni contrepartie.

-> La CGT propose que les aides et subventions accordées soient conditionnées au strict respect des motifs évoqués par le demandeur, sous peine de remboursement (placées sous observatoire de salariés...).

-> La CGT propose que les dividendes remontés aux actionnaires soient taxés au niveau permettant de rembourser les aides octroyées (à la construction et pendant l'exploitation).

-> La CGT propose que les contrats signés par le producteur soient obligatoirement rendus publics.

Liste récapitulative des propositions :

- Redimensionner l'ensemble des services publics et des infrastructures pour répondre aux besoins d'une population qui va s'accroître et faire face aux nouveaux risques...

- Harmoniser les normes sociales : salaires, accords d'entreprise, mutuelle, conditions de travail, primes, ...

- Créer un bâtiment social commun accessible depuis l'extérieur pour accueillir les syndicats et les CSE des trois entités.

- Créer une Union Economique et Sociale (UES) pour les trois entités et les instances représentatives du personnel correspondantes et les doter de capacités d'intervention en matière d'environnement, avec par exemple un droit de veto suspensif dès lors qu'il y a présomption de risques pour la santé des travailleuses et travailleurs.

- Elargir les droits des salariés et des populations landaises et plus spécifiquement du Pays tarusate, leur permettant d'intervenir efficacement sur les enjeux environnementaux et de garantir un véritable droit à l'information environnementale des populations.

- Créer une structure indépendante pour assurer la sûreté, les secours et la lutte contre les incendies ou les catastrophes.

- Créer un pôle emploi / formation voire un CFA pour favoriser les recrutements et la mobilité au sein des trois sites.

- Exiger un engagement écrit des maîtres d'œuvre sur la nature des contrats basés sur le droit français et garantir leur suivi par l'inspection du travail et les organisations syndicales.

- Créer des quartiers ouvriers à proximité pour accueillir les 1000 travailleurs du chantier puis les 250 salariés (et leur famille) que le projet va employer à terme.

- Développer les transports en commun et des accès sécurisés (pistes cyclables) pour le chantier puis pour le site.

- Rendre obligatoire (sous peine d'amende) l'utilisation de la voie ferrée pour les trois entités pour les produits chimiques livrés et expédiés sous forme liquide.

- Créer un réseau d'eau chaude en circuit fermé connectable à l'extérieur du site pour permettre de récupérer la chaleur fatale des trois entités en vue de chauffer des bâtiments publics et/ou une piscine et/ou le(s) quartier(s) ouvrier(s).

- Créer un observatoire ouvrier sur les aides publiques accordées, taxation des dividendes à concurrence des aides accordées pour la construction puis pour l'exploitation. « We want our money back... ».

- Rendre publics les contrats de vente de Kérozène « vert ».

Merci aux porteurs du projet de répondre de façon argumentée à l'ensemble des propositions formulées et merci aux garantes de la concertation de veiller à ce que ce soit fait.

Merci aux élus et mandatés des structures impliquées de prendre en considération nos exigences et propositions.

Nous sommes disponibles et disposés pour échanger avec vous.

Pour nous joindre : ulcgttartas@gmail.com